

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

**CONSEIL NATIONAL DES
CHARGEURS DU CAMEROUN**

DIRECTION GENERALE
B.P 1588 DOUALA
Tél. : 233 43 67 67 ; Fax : 233 43
70 17
www.cncc.cm



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

**CAMEROON NATIONAL
SHIPPERS' COUNCIL**

HEAD OFFICE
P.O Box 1588 DOUALA
Ph. : 233 43 67 67 ; Fax : 233
43 70 17
info@cncc.cm

COMMUNIQUE

Le **Directeur Général** du **Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)** porte à la connaissance des chargeurs, transitaires et autres opérateurs économiques que le tarifaire du BESC pour le trafic maritime connaîtra suite au Décret n°2025/314 du 16 juillet 2025 portant transformation du CNCC en société à capital public, des modifications comme suit.

Le nouveau tarifaire qui abroge celui du 06 février 2024, entre en vigueur **à compter du 1^{er} janvier 2026**, et consacre l'exigibilité du BESC (sans frais) pour les marchandises en transit.

Le **Directeur Général** du **CNCC** compte sur la collaboration habituelle des opérateurs économiques du secteur du commerce extérieur.

Douala le 27/11/2025

Le Directeur Général

Auguste MBAPPE PENDA



**CONSEIL NATIONAL DES
CHARGEURS DU CAMEROUN**

**CAMEROON NATIONAL
SHIPPERS' COUNCIL**

DIRECTION GENERALE
B.P. 1588 DOUALA
233 43 67 67 FAX : 33 43 70 17
www.cncc.cm

HEAD OFFICE
P O BOX. 1588 DOUALTEL :
TEL : 233 43 67 67 FAX : 33 43 70 17
info@cncc.cm

Douala, le 27 novembre 2025

Frais de délivrance du BESC pour le trafic maritime

1. BESC à l'export

Destination	Afrique et Europe	Reste du Monde
Conditionnement/produit		
Pierres Précieuses		
Or, Rubis	1% de la valeur estimée par l'organisme compétent	
Diamant, Emeraude, Platine	1,25% de la valeur estimée par l'organisme compétent	
Rutile, Titane	1,5% de la valeur estimée par l'organisme compétent	
Nickel et Autres Pierres Précieuses	2% de la valeur estimée par l'organisme compétent	
Métaux Ferreux et non Ferreux		
Fer, Cuivre, Inox, Aluminium, Plumb, Zing, Laiton et autres	300 Fcfa par tonne	
Autres minerais		
Manganèse, Bauxite	300 Fcfa par tonne	
Uranium, Terres rares et Autres	500 Fcfa par tonne	
Vrac et Conventionnel		
Café/Cacao (par tranche de 100 tonnes)	6 500 Fcfa	12 500 Fcfa
Banane, Bois, Caoutchouc, Coton Fruits et légumes (par tranche de 100 tonnes)	12 500 Fcfa	18 500 Fcfa
Autres Vrac et Conventionnel (Solide ou liquide et par tranche de 100 tonnes)	18 500 Fcfa	25 000 Fcfa
Conteneur		
Café/ Cacao (par tranche de 10 teus)	6 500 Fcfa	12 500 Fcfa
Autres produits (par tranche de 10 teus)	18 500 Fcfa	25 000 Fcfa
Véhicules /Motos (en Ro-Ro ou en Pontée)	15 000 Fcfa	20 000 Fcfa

2. BESC à l'import

Provenance	Afrique et Europe	Reste du Monde
Conditionnement/produit		
Vrac et Conventionnel		
Calcaire, Clinker, Gypse	100 € par tranche de 600 Tonnes	
Ciment	100 € par tranche de 300 Tonnes	
Alumine, Coke, Brai, Malt	100 € par tranche de 300 Tonnes	
Fer	100 € par tranche de 200 Tonnes	
Sel	100 € par tranche de 700 Tonnes	
Autres Vrac et Conventionnel_(solide ou liquide)	100 € par tranche de 300 Tonnes	
Produits Alimentaires : Ble, Farine de Maïs Farine de Blé, Lait, Poisson, Riz, Sucre	100 € par BL	
Véhicules et Engins roulants		
En Ro-Ro ou en Pontée	40 € par Châssis	100 € par Châssis
Motos sports, roadster, touring, etc	20 € par Châssis	50 € par Châssis
Scooters, Motos senke et Autres	5 € par Châssis	5 € par Châssis
Conteneur (Par tranche de 10 teus)		
Sans véhicule/moto	55€	100 €
Avec Véhicule/moto	Tarif véhicule/conteneur	

3. Regularisation

Régularisation : Frais de délivrance du BESC + Frais de Régularisation

4. Transit

Transit : sans frais

NB : les frais de régularisation sont fixés à 200% de la valeur du BESC



[Signature]
Le Directeur Général
Auguste Mbappe Penda